

L'Université de Lille souhaite contribuer par cet appel à soutien au développement de productions scientifiques de haut niveau et visibles à l'international.

Le soutien porte sur :

1. La révision de la traduction pour des articles proposés à des revues internationales de haut niveau ou des ouvrages proposés à des éditeurs internationaux renommés. La traduction directe n'est pas éligible.
2. Les frais d'édition pour des ouvrages proposés à des maisons d'édition et/ou presses universitaires. Dans le cadre du partenariat avec les Presses Universitaires du Septentrion (PUS), une priorité sera donnée aux demandes les impliquant. Dans le cas contraire, le choix d'une autre maison d'édition ou presses universitaires devra être justifié.
3. Les actes de colloques organisés par ULille et incluant plus de 30% de personnels d'ULille parmi les auteurs. Les auteurs pourront être des personnels titulaires ou non titulaires des unités de recherche d'ULille.

Seront retenus en priorité les projets portés par des jeunes chercheurs (titulaires depuis moins de 5 ans).

Pour ces 3 volets, le montant de l'aide sera au maximum de 50% du montant total.

Le devis de l'éditeur ou du traducteur devra être fourni.

L'enveloppe allouée à cet appel à soutien est de 40 k€, il sera organisé en deux sessions pour 2023. Les crédits devront impérativement être consommés sur l'exercice 2023.

Discipline	BS - Biologie et Santé
Unité de recherche	ECOLE DOCTORALE BIOLOGIE-SANTE
Nom du responsable scientifique	Laurence Neydt
email	laurence.neydt@univ-lille.fr
Téléphone	xx
Numéro ORCID	xx

Titre du projet	test
Montant de la demande	100,00 €

--

Jeune-chercheur (titulaires depuis moins de 5 ans)

Nature de la demande

Si autre. Préciser

Titre

Liste complete des auteurs

préciser l'établissement d'appartenance

Nombre de signes

Resumé de l'article / du chapitre d'ouvrage / de l'ouvrage

Contexte du projet de publication

Motivation quant au choix de la revue et/ou de l'éditeur

Souligner par exemple l'opportunité de soumettre un article dans une revue de très haut niveau scientifique, ou la complexité technique particulière d'une traduction (pour un article, un chapitre d'ouvrage) nécessitant une révision .

Le demandeur devra démontrer la plus-value apportée par l'aide demandée.

Avis du directeur de laboratoire

Le directeur de laboratoire devra émettre un avis circonstancié sur la demande en précisant l'intérêt de la demande pour le chercheur concerné et pour le laboratoire en termes de valorisation scientifique des activités de recherche du domaine concerné.

En cas de demandes multiples émanant d'un même laboratoire, un classement sera demandé.

pièce à joindre - courrier du Directeur d'Unité contenant l'avis et le classement en cas de demandes multiples

Budget prévisionnel

L'aide proposée concerne :

- La révision de la traduction pour des articles proposés à des revues internationales de haut niveau ou des ouvrages proposés à des éditeurs internationaux renommés. La traduction directe n'est pas éligible.

-Les frais d'édition pour des ouvrages proposés à des maisons d'édition et/ou presses universitaires

-Les actes de colloques organisés par l'ULille et incluant plus de 30% de personnels de l'ULille parmi les auteurs

L'aide apportée ne pourra excéder 50% du montant total. Le budget devra être équilibré.

Pour les recettes : préciser obtenu ou en cours.

Recettes	Montant en €	Dépenses	Montant en €
Co-financement par le laboratoire	0,00 €		

Montant Demandé **100,00 €**

Total Recette **100,00 €** Total Dépense **0,00 €**